ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

MINUTE - 01/08/18 - Midelaire Raymond -
Service Aide humanitaire D5.1

Votre personne de contact:
Raymond Midelaire
Tel: 02 501 43 72
E-mail: raymond.midelaire@diplobel.fed.be

Jean Van Wetter
Directeur Général
Handicap International Belgique

Rue de l'Arbre Bénit 44 bte 1
1050 Bruxelles

votre communication du	vos références	nos références	date
27/07/2018		D5.1/RM/HUM.04.04.01/2018/12284/1 à mentionner dans toute correspondance	

06 AUG. 2018

Monsieur,

Objet : **Projets humanitaires** (AB 14 54 52 35.60.83 – PJ/2017/18) - Octroi d'un subside d'un montant de 700.000 EUR à Handicap International Belgique (HIB) – Projet: "IMP&ACTE 3D (IMPression 3D & ACcès à la TÉlé-réadaptation) - Introduction de la technologie d'impression 3D pour la fabrication d'orthèses en Afrique de l'Ouest"
Demande d'avenant: extension et amendement budgétaire

Suite à vos courriers du 27 juillet 2017, j'ai l'honneur de vous informer que je marque accord à votre demande d'avenant relative à:

-une extension de la durée du programme (jusqu'au 30 avril 2019, soit une prolongation de 6 mois, sans coût additionnel) pour la finalisation du projet repris sous rubrique;
-un amendement budgétaire (sans augmentation du budget initialement prévu) tel que décrit dans votre demande susmentionnée.

Il est à noter par ailleurs que ce type de demande est expressément prévu dans les lettres conventions types (Points 2.5 et 2.6 & 2.7), avec l'accord de la DG D.

A la lecture de l'argumentaire justifiant la requête introduite par HIB, il apparaît clairement que, du fait de sa spécificité, de son innovation et de sa complexité, ce projet qui vise à introduire la technologie d'impression 3D dans le domaine de la réadaptation physique en Afrique de l'Ouest, a rencontré des difficultés imprévisibles, d'ordre principalement technique, et a donc accusé un certain nombre de retards opérationnels.

minutée par	nom et visa du chef de service	nom et visa du directeur a.i.		
R. Midelaire 1.08.2018	S. Croes	K. Van Acoleyen		.be

I. Demande de prolongation.

La demande de prolongation introduite par HIB (selon la planification proposée au point C de votre correspondance) se justifie pleinement, étant donné qu'une extension de 6 mois de la durée des activités permettrait de finaliser et de maximiser certaines activités prévues dans le cadre du projet:

a) Atteindre les indicateurs fixés;
b) Finaliser la collecte, la compilation et l'analyse des données de la recherche;
c) Finaliser le cahier des charges de l'impression 3D dans le domaine orthopédique;
d) Renforcer le processus de télé réadaptation et l'intégrer au processus d'appareillage classique;
e) Diffuser les résultats de la recherche et les partager avec les acteurs institutionnels des 3 pays.

II. Modifications budgétaires (Variations de 15% du montant des rubriques budgétaires générales entre elles).

En accord avec les propositions de modifications budgétaires décrites au point D de votre demande et détaillées dans le tableau de budget révisé, annexé à celle-ci, les variations des principales rubriques budgétaires, se rapportant à cette prolongation se présenteraient donc, comme suit:

1. Personnel: +14,8%

Budget initial: 164.952 €
Budget revu: 198.226 €

Le budget initialement prévu a permis de couvrir les frais de ressources humaines des chargés de suivi pays, mais il a été nécessaire d'augmenter le budget prévu concernant les personnels de l'OADCPH et le coordinateur du projet.

2. Communication, visibilité et information : -11,64%

Budget initial: 29.800 €
Budget revu: 26.331 €

Annulation du congrès FATO 2018 (Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes) qui devait se tenir en septembre 2018 au Rwanda.

3. Equipements : - 62,63%

Budget initial: 130.621 €
Budget revu: 48.813 €

Diminution importantes des coûts en équipements grâce à des partenariats moins onéreux et à des économies substantielles provenant d'une remise importante sur l'achat des imprimantes 3D, consentie par le fournisseur du fait du caractère solidaire du projet.

4. Coûts de sous-traitance : + 14,58%

Budget initial: 162.929 €
Budget revu: 186;679 €

Augmentation (coûts imprévus) des frais de transports et des droits de douane.

5. Coûts des biens et consommables : +6,04%

Budget initial:7.903 €
Budget revu: 8.380 €

Principalement dû aux équipements informatiques achetés dans le cadre du projet, un peu plus cher que prévu.

6. Autres coûts: + 16,60%

Budget initial: 167.302 €
Budget revu: 195.078 €

Augmentation des frais de maintenance, et du nombre de missions d'experts en relation avec la complexité technologique spécifique du projet.

7. Suivi et appui technique: -67,5%

Budget initial: 37.054 €
Budget revu: 12.043 €
Diminution des frais de visite technique et d'évaluation.

Le tableau synthétique du budget final, après modifications, sera le suivant:

Dépenses éligibles	**Budget Initial (A)**	**Budget Modifié (B)**	**% de Variation (B-A)/A**
Ressources Humaines	164.952	198.226	20,17%
Communication, visibilité, information	29.800	26.331	-11,64%
Equipments	130.621	48.813	-62,63%
Sub-contractingcosts	162.929	186.679	14,58%
Coûts des biens et consommables	7.903	8.380	6,04%
Autres coûts	167.302	195.078	16,60%
Sous-total des coûts directs éligibles	**663.507**	**663.507**	0,00%
Overheadcost 5,5%	**36.493**	**36.493**	0,00%
Coûts totaux	**700.000**	**700.000**	

La présente lettre constitue un avenant à la lettre-convention, réglant les modalités d'exécution relatives au projet susmentionné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno VAN DER PLUIJM
Directeur général Coopération au Développement et Aide humanitaire